



Salon de Provence, le 29 novembre 2017

Déclaration Liminaire

Monsieur le Directeur,

Madame, Messieurs les membres du Comité Technique,

Aujourd'hui, nous sommes une fois de plus réunis, seulement quelques jours après la dernière instance, afin de trouver des solutions principalement pour le service mixte et la brigade promenade.

Toutefois, le **SLP FORCE OUVRIERE du Centre de Détention de Salon de Provence** constate, suite aux documents fournis, le manque de considération de la direction pour les agents qui exerceront durant l'année 2018 au sein de ces services.

En effet, lors du dernier comité technique, la direction s'était formellement engagée à essayer de trouver des solutions pour que chaque agent du service mixte, puisse bénéficier d'une période de congés annuels sur des vacances scolaires.

Le **SLP FORCE OUVRIERE du Centre de Détention de Salon de Provence**, s'inquiète pour les 12 agents, qui ne pourront pas tous bénéficier d'au moins une période de congés annuels pendant les congés scolaires, auprès de leurs familles et ne pourront plus exercer leurs missions en binôme.

Toutefois, il est vrai que vous nous avez précisé lors de la dernière instance, que vous ne voyez pas d'inconvénient à ce que 4 agents sur les 12 du service mixte, n'aient pas de congés annuels sur les périodes de congés scolaires.

Ceci durant une année administrative, car selon vous ils possèdent déjà un week-end sur deux ainsi qu'un mercredi sur deux, propos que **FORCE OUVRIERE trouve intolérable.**

Malheureusement, nous constatons que rien n'a été réalisé pour palier cette incohérence et que vous n'avez même pas pris la peine d'y réfléchir, en nous communiquant des documents identiques au dernier comité technique.

Lors du dernier comité technique **FORCE OUVRIERE** a mené sur cette même table, un service qui aurait pu être travaillé aujourd'hui, permettant à l'ensemble des agents de ce service de retrouver l'équilibre attendu.

Mais la direction et des membres syndicaux du comités technique, ont balayés d'un revers de main, notre proposition très rapidement, sans même vouloir travailler et apporter les corrections qui l'auraient rendu viable et permis aux agents du service mixte de travailler dans de meilleurs conditions.

Mais encore, en ce qui concerne la brigade promenade, comment est-il possible de vouloir la supprimer en réinjectant ces agents dans un cycle de 3/2 ? Celle-ci a été mise en place afin que les personnels de Surveillance, souffrant de pathologies lourdes, puissent assurer leurs missions.

Par ce fait notre administration veut-elle sanctionner les agents qui subissent déjà des contraintes médicales lourdes ?

Le **SLP FORCE OUVRIERE du Centre de Détention de Salon de Provence** est encore aujourd'hui prêt à travailler avec l'ensemble des membres présents du comité technique et apporter des modifications afin de satisfaire le personnel de surveillance, car pour **FORCE OUVRIERE** c'est une évidence, un agent heureux travaille mieux.

Pour information, le **SLP FORCE OUVRIERE du Centre de Détention de Salon de Provence**, ne sacrifiera pas, lors de ce comité technique, les agents déjà lourdement impactés par votre remaniement.

Le membres élus du **SLP FORCE OUVRIERE du Centre de Détention de Salon de Provence** voudraient également signaler ne pas avoir reçu l'intégralité des documents, ne pas avoir eu le temps de les étudier et ainsi démarrer plus sereinement ce comité technique.

Pour finir, le **SLP FORCE OUVRIERE du Centre de Détention de Salon de Provence** souhaite voir inscrire sur les plannings annuels, les journées de formations comme prévu dans l'article 13 de la circulaire de la DAP n° 054/SD2 du 2 avril 2008.

**Les Membres élus
du SLP FORCE OUVRIERE
siégeant au comité technique**